

CONSTRUCTION EUROPEENNE ET SYSTEME POLITIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Université Paris 8, année 2014-2015

Licence 2^{ème} année, Science politique

Thibaud Boncourt

SESSION DE RATTRAPAGE, JUIN 2015

A l'aide de vos connaissances, vous analyserez, sous forme de dissertation, le texte suivant (durée : 2h30). Les travaux devront être transmis par mail **au plus tard le 24 juin 2015 à midi**, à l'adresse t.boncourt@gmail.com.

« Le 25 mai, les citoyens européens nous ont parlé. Ils nous ont envoyé des messages forts quoique parfois contradictoires. Aujourd'hui, et au cours des années à venir, nous devons leur répondre. (...) C'est ici même, au Parlement européen, haut lieu de la démocratie européenne, que je vais présenter les orientations générales qui présideront aux travaux et à l'action de la prochaine Commission. (...)

Le Parlement et la Commission sont deux institutions communautaires par excellence. Dès lors, il n'est que normal que le Président de la Commission et celui du Parlement, d'une part, et le Parlement et la Commission de l'autre, entretiennent des relations de travail et de conception privilégiées. Nous serons des acteurs communautaires, non pas contre le Conseil européen ou contre le Conseil des ministres. L'Europe ne se construit pas contre les Etats ni contre les nations, qui ne sont pas une invention provisoire de l'histoire mais qui sont installés dans la durée. Nous, le Parlement et la Commission, agissons dans l'intérêt général et je voudrais que nous le fassions ensemble.

Le Conseil européen propose le Président de la Commission. Cela ne fait pas de lui son secrétaire. La Commission n'est pas un comité technique composé de haut-fonctionnaires brillants aux ordres d'une autre institution. La Commission est politique. Je la veux plus politique. Elle sera très politique. Sa composition doit refléter la pluralité de la majorité d'idées qui est en train de se mettre en place. (...)

Le Président de la Commission est élu par votre assemblée. Cela ne fait pas de lui un receveur d'ordres. Je ne serai pas l'aide de camp du Parlement européen. Mais ne doutez pas une seule seconde de ma volonté de mettre fin à la fonction d'un commissaire auquel vous auriez retiré votre confiance, ni de ma volonté de faire suivre en principe par une proposition législative vos interventions et vos invitations en ce sens. (...)

L'Europe est devenue illisible, parce que très souvent nous transformons sa description en caricature. Renonçons au nombrilisme national. En Europe, jouons collectif: appliquons la méthode communautaire. Elle est exigeante, oui mais elle est efficace, elle a fait ses preuves, et elle est plus crédible que les dérives intergouvernementales. Il faut réhabiliter la méthode communautaire. »

Jean-Claude Juncker, « Un nouvel élan pour l'Europe », Discours d'ouverture de la session plénière du Parlement européen, Strasbourg, 15 juillet 2014.